

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 35 (1899)
Heft: 46

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

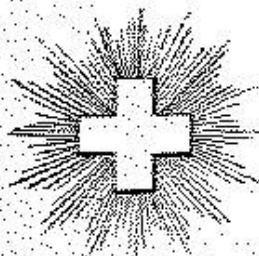
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Essayez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Causerie.* — Société suisse des maîtres d'écoles normales. — Un plan d'études. — *Chronique scolaire :* Concours, revision de la loi scolaire valaisanne, Vaud. — *Bibliographie.* — *Partie pratique :* Leçon de choses : l'automne. — *Dictées.* — *Rédaction.* — *Agriculture :* le sol. — *Travaux d'écriture.* — *Chant.*

CAUSERIE

De la direction des sociétés chorales ¹.

Depuis quelques années, le culte du chant populaire a pris dans la Suisse romande une extension considérable, à tel point qu'il n'est bientôt plus un seul village qui ne possède sa société chorale. Les sociétés cantonales de chanteurs ont certainement contribué à cette prospérité, par les concours et les travaux préparatoires qu'ils nécessitent, ainsi que par la publication, à un prix minime, de *Recueils de fêtes* offrant aux directeurs un choix excellent pour chœurs d'hommes.

Ces directeurs sont généralement des instituteurs, à la campagne notamment. Nous trouvons naturel qu'on s'adresse à eux pour de telles fonctions, mais on va peut-être trop loin en considérant cela comme une obligation. En effet, ces fonctions, le plus souvent gratuites, peuvent causer des soucis de toute espèce à ceux d'entre les maîtres qui sont peu doués musicalement.

Nous en connaissons qui voudraient pouvoir se soustraire à cette corvée, mais qui n'osent le faire, justement parce que la direction de la société de chant est presque confondue avec les fonctions légales. Il faut que nos sociétés arrivent peu à peu à offrir une rétribution convenable à ceux qui leur consacrent leur temps et souvent leur repos : au moins ceux qui ne se sentent pas capables pourront-ils plus facilement décliner l'invitation qui leur est faite sans se créer des antipathies, et surtout sans que l'on puisse dire : « C'est parce qu'il n'est pas payé. »

Cela dit, nous devons constater que les instituteurs puisent surtout dans leurs propres expériences les capacités à la direction.

¹ Voir, dans la partie pratique, un chœur à trois voix égales de H. Plumbot, que nous a remis l'auteur de cet article.

Avec deux heures de chant par semaine à l'Ecole normale, il est matériellement impossible de les y préparer pratiquement. La théorie et le solfège, base essentielle de toute culture musicale, occupent, avec la lecture à vue, les trois premières années d'études et une bonne partie de la dernière. Où prendre un temps suffisant que l'on consacrerait à l'interprétation poétique et musicale, à l'émission de la voix et notamment aux exercices pratiques de direction ? Il est de toute nécessité de placer les élèves, dans les derniers temps d'études, en face de leurs condisciples, et de les mettre en demeure de diriger des chœurs. Dans ce domaine plus que dans tout autre, l'expérience personnelle joue le rôle principal, et il n'est pas logique, équitable de livrer nos jeunes instituteurs sans armes aux sociétés qu'ils seront appelés à diriger.

Le mécanisme proprement dit de la direction est extrêmement difficile et compliqué, par le fait qu'il varie suivant la nuance, l'expression, l'allure du morceau exécuté et suivant le nombre des exécutants. Or, il faut que les chanteurs puissent lire dans les mouvements du directeur tout ce qu'ils ont à mettre dans l'exécution. Pour cela, il est indispensable de prendre en considération les quelques remarques qui suivent.

Un directeur doit être en général sobre de gestes : si ses deux bras sont constamment en l'air, comment peut-il attirer l'attention des exécutants sur un passage vigoureux, une note accentuée ou un changement d'expression ? Une fois le mouvement bien donné, la main droite seule travaille, et sans donner trop d'envergure aux gestes qui marquent les temps. Alors, dès que le directeur sort de cette réserve, les chanteurs sentent qu'il faut prêter une attention particulière à ce qui suit immédiatement. Pour un changement de mouvement, pour une attaque vigoureuse ou lorsque les différentes parties ne chantent pas ensemble, le moindre geste de la main gauche donne de la précision et de l'importance à l'exécution ; mais il n'en faut pas abuser, car l'habitude engendre la monotonie.

Qui ne connaît l'effet du magnétisme sur l'exécution d'ensemble ? Un certain courant unit les chanteurs, à la condition qu'ils soient étroitement groupés ; il est même désirable qu'ils se touchent ; mais le courant essentiel doit exister entre les exécutants et le directeur, par l'intermédiaire du regard de ce dernier.

Directeurs, regardez, autant que possible, ceux que vous dirigez. Qu'ils puissent lire dans vos yeux l'expression qu'ils doivent donner à tout ce qu'ils chantent ; comme cela, c'est vous-mêmes qui chanterez par leur bouche : vous ferez d'eux ce que vous voudrez.

Gardez-vous donc d'avoir constamment le nez dans votre partition ; c'est le plus sûr moyen de n'avoir aucun empire, aucune autorité sur vos exécutants. Eux aussi d'ailleurs doivent avoir un œil au moins pour la direction ; exigez-le, ce n'est qu'une bonne habitude à prendre. Ce n'est qu'à ce prix que vous obtiendrez un

ensemble excellent, de la précision dans les attaques, de l'abandon dans la phrase musicale, en un mot, une exécution vraiment artistique.

L'instituteur sait que « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement »; le directeur doit savoir « que ce qu'il connaît bien se dirige aisément ». Travaillez donc à un morceau de musique jusqu'à ce que vous en soyez sûrs, avant de le mettre à l'étude dans vos répétitions; évitez l'hésitation en présence de ceux qui ont confiance en vous; cette confiance diminuerait nécessairement si vous deviez vous-mêmes vous reprendre pendant l'étude en chœur. Or, si vous devez jamais conduire vos sociétés à un concours, à la lutte, vous sentirez qu'il est impossible d'arriver à un bon résultat si vous ne possédez pas l'entière confiance de tous vos chanteurs. Votre compétence est-elle mise en doute, chacun voudra émettre son avis sur l'interprétation, la prononciation ou le mouvement, et vous ne serez plus vraiment le « directeur ».

Je ne saurais terminer ces quelques réflexions sans dire un mot de la discipline; elle est à la base de tout travail sérieux et suivi. Durant les exercices de chant d'une société, toute distraction est une perte de temps; toute conversation est une cause de désordre. Le directeur doit donner l'exemple d'une activité constante en ne perdant pas une minute; il doit tenir sans cesse en éveil l'attention des chanteurs, de façon à les empêcher de penser à autre chose. Ils saisiront beaucoup plus vite, par la mémoire et par le cœur, ce que vous leur faites exercer. Les répétitions paraîtront courtes, ils y viendront avec plaisir et vous serez sur le chemin de la prospérité.

C. TROYON.

DISCOURS D'OUVERTURE

prononcé à la III^{me} assemblée de la Société suisse des maîtres des Ecoles normales, à Berne, le 10 octobre 1899.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Au moment d'ouvrir la troisième assemblée de la *Société suisse des maîtres des Ecoles normales*, je me sens pressé de vous saluer tous et de vous souhaiter, dans la ville fédérale, une cordiale et chaleureuse bienvenue.

Soyez les bienvenus, collègues et amis de Mariaberg, de Kreuzlingen, de Kusnacht, de Wettingen, de Hofwyl, de Porrentruy, de Delémont, de Neuchâtel, de Genève, de Lausanne ou d'ailleurs, maîtres des écoles normales ou des sections pédagogiques, de ces institutions inégalement répandues sur le territoire suisse, des bords du vieux Bodan à celui du bleu Léman.

Soyez les bienvenus, vous qui avez reçu en héritage le patrimoine des Thomas Scherr, des Augustin Keller, des Wettstein, des Morf, des Ruegg, des Rebsamen, des Gauthier, des Dagnet ou des Gavard et qui cherchez à le faire fructifier et à l'étendre encore.

C'est avec la plus vive satisfaction que nous constatons que,

pour la première fois, les représentants de toutes les écoles normales suisses — la Suisse italienne exceptée — se trouvent réunis ici. En effet, notre association, fondée en 1895, n'a que quatre ans d'existence. Dans les deux premières assises qu'elle a tenues à Baden, la Suisse romande n'était pas représentée, sauf erreur.

A partir de 1897, année où Lausanne fut désigné comme *Vorort*, nous avons cherché, par tous les moyens possibles, à faire connaître notre association dans la Suisse romande. A cet effet, nous avons traduits nos statuts en français et les avons répandus par la voie de l'*Educateur* et par notre dernière circulaire. De 12 que nous étions en 1897, nous sommes aujourd'hui une trentaine. Ce nombre ira croissant et nous avons le ferme espoir que, d'ici à quelques années, le *Schweizerischer Seminarlehrerverein* réunira la grande majorité des 434 professeurs qui, à l'heure actuelle, enseignent dans les divers établissements destinés à former les éducateurs du peuple.

Malheureusement, depuis notre réunion, nous avons à déplorer la perte d'un certain nombre de collègues, tous de vaillants champions de la cause de l'éducation populaire. Ce sont d'abord deux directeurs d'école normale : Grütter, à Hindelbank, et Pfenniger, à Kusnacht, puis deux maîtres aux écoles normales de Lausanne, A. Reitzel et H. Mayor. C'est enfin Neuenschwander, à Porrentruy. Il se peut que j'en oublie. Payons à ces collègues disparus un sincère tribut de reconnaissance pour tout le bien qu'ils ont pu faire, en particulier à la cause des écoles normales.

Nous pensons qu'il serait maintenant utile de faire imprimer une liste complète de nos membres, avec l'indication des branches enseignées par chacun d'entre nous. Cette liste serait rédigée dans le goût de celle qui parut, en 1868, chez Zürcher et Furrer, sous le titre : *Die sämtlichen Lehrer der schweizerischen Primarlehrer*.

Et, Messieurs, n'avons-nous pas, à y regarder de près, mille bonnes raisons de nous grouper en un solide faisceau ?

Alors qu'autour de nous se forment de nombreux syndicats, que chaque catégorie de fonctionnaires se rencontre de temps en temps et échange ses vues pour soutenir ses revendications et défendre ses intérêts professionnels, alors que les instituteurs, professeurs de tous ordres ou inspecteurs ont leurs réunions annuelles ou bi-annuelles, nous resterions isolés, étrangers les uns aux autres, livrés dans nos cantons respectifs à nos propres forces ?

Oh ! je connais bien les objections des esprits sceptiques : Que nous importe ce que l'on fait et pense à Borschach, à Coire, à Kusnacht, à Wettingen, à Hofwyl, à Genève ou à Lausanne ? Les écoles normales ne sont-elles pas et ne resteront-elles pas longtemps encore des institutions purement cantonales ? Les cantons, disent les pessimistes, ne se dessaisiront que difficilement du droit de former les instituteurs qu'ils placent à la tête de leurs écoles, etc., etc. La question n'est pas là, ce me semble. L'entente établie

entre trois cantons de la Suisse romande ne nous a-t-elle pas permis d'élaborer des manuels d'enseignement que Vaud, Neuchâtel ou Genève, par leurs seuls efforts, n'eussent jamais été capables de publier pour le même prix ? Pourquoi n'aurions-nous pas un jour, par exemple, entre certains cantons faits pour s'unir et s'entendre, l'équivalence des titres, comme elle existe déjà en Suisse dans d'autres domaines ? La *Freizügigkeit*, comme vous l'appellez, collègues de la Suisse allemande, serait-elle donc une impossibilité dans le domaine de l'enseignement normal ?

N'avons-nous pas, au reste, les questions de compétence cantonale mises à part, de sérieuses raisons de former une collectivité nombreuse, d'autant plus puissante qu'elle sera plus unie ?

L'extrême diversité qui règne chez nous dans le domaine de l'enseignement normal, diversité que nous avons constatée dans notre monographie sur l'*Instituteur primaire en Suisse* et relevée dans notre *Rapport sur le Groupe XVII* peut être un bien dans certains cas. Elle ne l'est pas toujours et forcément. Ce manque d'unité de vues ne constitue pas *ipso facto* un élément de progrès. Nous croyons, au contraire, que, tout en tenant largement compte des besoins particuliers à chaque canton, on aurait tout à gagner à mettre un peu plus d'uniformité dans nos diverses écoles normales.

Sans doute l'on travaille et l'on travaille même beaucoup dans nos « séminaires » suisses. La plupart sont des établissements tout à fait en état de préparer sérieusement les instituteurs à leur profession. D'autre part, tout observateur impartial doit reconnaître qu'il y a au point de vue du recrutement — chacun sait que nous n'avons pas chez nous d'établissements spéciaux comme les *Präparanden-Anstalten* allemands — des programmes suivis, de l'acquisition de la culture générale et de la préparation professionnelle proprement dite (il conviendrait, soit dit en passant, de les séparer réellement) de l'internat ou de l'externat, des secours financiers accordés par l'Etat, maints progrès, aussi urgents qu'efficaces, à réaliser.

Tous ceux qui connaissent l'organisation des séminaires saxons, et en général des 170 écoles normales de l'Allemagne, avec deux ans de préparation et quatre ans d'école normale proprement dite (on réclame maintenant en Saxe huit ans, au total), bien logés, bien outillés avec un personnel enseignant de haute valeur, ceux qui savent ce que la troisième République a fait en France pour créer dans chaque département, de toutes pièces, une école normale d'instituteurs et une école normale d'institutrices, doivent s'avouer, à regret, que la comparaison n'est pas toujours à l'avantage de nos institutions suisses.

On a discuté, hier, Messieurs, à quelques pas d'ici, la brûlante question de l'intervention financière de la Confédération dans le domaine de l'école populaire. Quelque opinion que l'on ait sur cet important objet, et, en particulier, sur l'opportunité qu'il y a à agi-

ter cette question en ce moment, on est en droit de s'étonner de voir la Confédération dépenser annuellement près d'un million pour les écoles professionnelles et commerciales et fermer sa caisse, quand il s'agit de venir en aide aux cantons au point de vue de la formation des maîtres de la jeunesse.

Nos écoles normales ont besoin d'être mieux installées. On cherche vainement en Suisse des bâtiments comparables à ceux des pays voisins, pour ne citer que quelques exemples, à ceux de Nalgold, de Strashourg, de Gotha, d'Anteuil, de Fontenay-aux-Roses ou de Saint-Cloud. Elles ont besoin d'être mieux outillées. Il leur faut de meilleurs moyens d'enseignement, de meilleures bibliothèques. Le jour, il faut le dire aussi, où l'on se décidera à rétribuer les maîtres qui y enseignent autant — pourquoi ne serait-ce pas même mieux? — que les professeurs de l'ordre classique ou réel, nous aurons, du même coup, un personnel enseignant toujours plus à la hauteur d'une œuvre, qui, certes, vaut bien que l'on consente joyeusement pour elle aux plus grands sacrifices.

Il nous paraît ainsi, Messieurs et chers collègues, qu'il reste passablement à faire dans ce domaine. C'est à résoudre ces diverses questions, et d'autres encore, que nous allons nous appliquer. Leur solution, nous en sommes certain, constituera un véritable progrès et sera un bien pour le pays suisse tout entier.

FRANÇOIS GUEX.

Plan d'études général pour les établissements d'instruction publique secondaire du canton de Vaud.

Le projet de plan d'études pour les écoles primaires étant maintenant prêt à être soumis à la sanction du Conseil d'Etat, le Département de l'instruction publique et des cultes vient de faire mettre à l'étude des conférences du corps enseignant des établissements d'instruction publique secondaire l'élaboration d'un projet de plan général d'études. Ce plan est prévu par l'art. 7 du règlement du 30 avril 1897. Aux termes de cet article, le Département arrête, après avoir entendu les directeurs des établissements secondaires communaux et cantonaux :

A. — Le plan général d'études :

- 1^o pour les établissements d'ordre classique ;
- 2^o pour les établissements d'ordre industriel ;
- 3^o pour les écoles supérieures.

B. — Le programme des connaissances exigées pour l'entrée dans les classes inférieures.

Il ne s'agit en fait, du moins en ce qui concerne les établissements d'ordre classique et les établissements d'ordre industriel, que de la révision du programme général pour les Collèges communaux, le Collège cantonal et l'Ecole industrielle du canton de Vaud, approuvé par le Conseil d'Etat en date du 2 mars 1870. Ce programme a été élaboré par MM. les directeurs des établissements susdésignés et l'inspecteur des Collèges communaux, M. Ferderer, sous la présidence du chef du Département, M. Louis

Ruchonnet. Le but que l'on se proposait était d'établir pour l'enseignement classique et pour l'enseignement industriel des prescriptions s'appliquant aux établissements communaux aussi bien qu'aux écoles cantonales. L'on a voulu notamment que les élèves qui passaient dans un des établissements cantonaux ne fussent plus exposés à subir, comme c'était le cas précédemment, des pertes de temps toujours fâcheuses. D'ailleurs, un régulateur de cette nature était devenu absolument nécessaire ensuite de la disposition de la loi de 1869 qui permettait aux élèves des Collèges communaux d'être admis sans examen préalable dans l'une des classes correspondantes des établissements cantonaux. Il importait de s'assurer que les élèves auxquels cet avantage était accordé eussent reçu une instruction suffisante.

D'un autre côté, certaines branches d'études étaient déjà alors, comme aujourd'hui, communes aux élèves de l'ordre classique et à ceux de l'ordre industriel. Mais, dans les Collèges communaux où il était nécessaire de réunir les élèves des deux ordres sous le même maître et dans les mêmes heures de leçons, il régnait à cet égard une incertitude qui contribuait peu au progrès des études.

Les mêmes motifs subsistent encore aujourd'hui. Le travail que le Département va entreprendre, avec le concours des conférences des maîtres et aidé des conseils des directeurs et des commissions scolaires, ne doit plus être différé. Le programme de 1870 est tombé en désuétude. On ne paraît même pas se douter de son existence.

Les exemplaires de ce programme étant devenus fort rares, nous pensons intéresser les lecteurs de l'*Educateur* en reproduisant ci-après les dispositions relatives au plan d'études.

Ans	Religion.
9-10.	Histoire sainte depuis la Création jusqu'à la mort de Josué.
10-11.	Histoire sainte depuis la mort de Josué jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.
11-12.	Principaux traits de la vie et des enseignements de Jésus-Christ d'après les Évangiles.
12-13.	Fondation de l'Eglise chrétienne d'après les Actes des Apôtres et les Epîtres. Histoire de l'Eglise jusqu'à Constantin.
13-14.	Principaux traits de l'histoire de l'Eglise chrétienne depuis Constantin jusqu'à la Réformation inclusivement.
N. B. — Depuis 14 ans, l'élève entreprend l'enseignement catéchétique.	

Langue française.

9-10.	Lecture. Récitation. Vocabulaire. Dictées. Grammaire : formes régulières de la lexicologie. Analyse grammaticale.
10-11.	Lecture. Récitation. Vocabulaire. Dictées. Grammaire : révision des formes régulières de la lexicologie. Règles essentielles de la syntaxe. Analyse grammaticale.
11-12.	Lecture. Récitation. Vocabulaire. Exercices d'élocution. Dictées. Grammaire : révision de la tâche précédente ; étude des formes irrégulières. Continuation de la syntaxe. Analyse grammaticale. Analyse logique de la proposition simple.
12-13.	Lecture. Récitation. Exercices d'élocution. Dictées. Grammaire : révision de la tâche précédente. Continuation de la syntaxe. Analyse logique. Exercices de composition.

Ans.

- 13-14. Lecture et analyse de morceaux choisis, avec explications grammaticales et autres. Récitation. Exercices d'élocution. Dictées. Grammaire : révision de la tâche précédente. Continuation de la syntaxe. Analyse logique. Synthèse logique (construction de phrases de difficulté croissante). Exercices de composition.
- 14-15. Lecture et analyse de morceaux choisis, avec explications grammaticales et autres. Récitation. Exercices d'élocution et d'improvisation (analyse orale de morceaux lus par les élèves chez eux). Dictées. Grammaire : révision de la lexicologie et de la syntaxe. Compositions. Etude des mots (locutions vicieuses, etc.).
- N. B. Dans l'ordre industriel, le programme pour cet âge sera le suivant :
Lecture. Récitation. Exercices de déclamation. Dictées. Grammaire : révision de la lexicologie et de la syntaxe ; théorie des temps et leur emploi, leur concordance ; théorie de la négation. Principes de l'art d'écrire. Compositions.
- 15-16. *Ordre classique.* Lectures d'auteurs classiques, avec remarques sur les pensées, la langue, le style, etc. Théorie de l'art de lire à haute voix. Exercices de lecture. Récitation. Improvisations (analyses orales de morceaux et d'ouvrages lus par les élèves chez eux). Dictées. Révision sommaire des parties difficiles de la syntaxe, avec notions de grammaire générale. Etude des mots (synonymes, etc.). Rhétorique.

Langue latine.

- 9-10. Grammaire : déclinaisons régulières ; nombres cardinaux et ordinaux ; degrés de comparaison réguliers ; les principaux pronoms ; verbes réguliers (actif et passif). Exercices de vive voix et par écrit. Lecture et traduction de phrases d'une chrestomathie.
- 10-11. Grammaire : révision de la tâche précédente. Distributifs et multiplicatifs ; verbes déponents ; mots invariables. Principales règles du genre des substantifs. Syntaxe : les règles essentielles. Conversion de propositions actives en propositions passives, et vice-versa. Traduction de phrases d'une chrestomathie. Thèmes. Vocabulaire.
- 11-12. Grammaire : révision des formes régulières ; étude des formes irrégulières, à l'exception des formes grecques ; règles du genre des substantifs, avec les exceptions ; règles de la préposition. Syntaxe : révision des règles déjà apprises et continuation. Traduction de morceaux d'une chrestomathie ; choix de fables de Phèdre ; Eutrope. Lecture cursive de phrases faciles (*Epitome historiarum sacrarum* de Lhomond). Thèmes. Versions. Vocabulaire.
- 12-13. Grammaire : révision et continuation de la lexicologie et de la syntaxe. Traduction d'auteurs, tels qu'Eutrope, Aurelius Victor, Cornelius Népos et César (des morceaux les moins difficiles). Phèdre (fables choisies). *Selecta e profanis scriptoribus historicis. De viris illustribus.* Lecture cursive. Récitation. Thèmes. Versions. Vocabulaire.
- 13-14. Etude systématique des termes de la proposition simple et complexe. Théorie des cas et des modes. Exercices d'analyse logique. Prosodie et métrique ; sensation et composition d'hexamètres. Traduction d'auteurs, tels que César, Ovide (*Tristes* et morceaux choisis dans le *Metamorphoses*). Lecture cursive d'une chrestomathie, ou de Cornelius Népos, de Justin, de Florus. Thèmes. Versions. Récitation. Les éléments de mythologie nécessaires pour l'intelligence des auteurs.
- 14-15. Révision de la syntaxe ; étude systématique des différentes propositions coordonnées ; théorie de la concordance des temps ; études du discours indirect ; conversion du discours direct en discours indirect, et vice-versa. Exercices prosodiques ; hexamètres et pentamètres ; composition

Ans

de distiques. Interprétation d'auteurs de la difficulté de Quinte-Curce César (*Guerre civile*), Tit-Live, Plin (*Lettres*), Ovide (*Fastes*), Virgile (*Enéide*). Lecture cursive d'auteurs plus faciles. Thèmes sans l'emploi du dictionnaire. Thèmes subitaneés. Thèmes de vive voix. Versions. Récitation. Mythologie et antiquités romaines, ce qui est nécessaire pour l'intelligence des auteurs.

- 15-16. Étude systématique des propositions subordonnées. Analyse et scansion des principaux mètres lyriques. Exercices prosodiques. Interprétation ou lecture analytique et philologique d'auteurs tels que Salluste, Cicéron (*Harangues et petits traités philosophiques*), Plin (*Panegyrique de Trajan*), Virgile, Horace (quelques *odes*, *épîtres* ou *autres* faciles). Lecture cursive. Thèmes. Versions. Récitation. Mythologie et antiquités romaines, ce qui est nécessaire pour l'intelligence des auteurs.

Langue grecque.

- 12-13. Grammaire : étude des formes régulières jusqu'aux verbes muets exclusivement. Traduction de phrases faciles d'une chrestomathie. Thèmes. Vocabulaire (étude des racines).
13-14. Grammaire : formes régulières et irrégulières. Traduction de morceaux faciles d'une chrestomathie. Thèmes. Versions. Vocabulaire (étude des racines).
14-15. Grammaire : révision des formes régulières et irrégulières. Syntaxe : les cas et les prépositions. Règles indispensables de l'accentuation. Scansion de l'hexamètre. Traduction : Homère ; prosateurs faciles, tels que Xénophon, Lucien, Hérodote. Lecture cursive d'une chrestomathie. Thèmes. Versions.
15-16. Grammaire : révision des parties les plus difficiles. Syntaxe en entier. Interprétation d'auteurs, tels que Xénophon, Hérodote, Homère, Hésiode, Théocrite. Lecture cursive d'un auteur très facile. Thèmes. Versions.

Langue allemande.

- 11-12. Lecture. Ecriture. Vocabulaire. Grammaire : étude des formes régulières (déclinaisons et conjugaisons). Règles générales de la construction allemande. Exercices de vive voix et par écrit.
12-13. Lecture. Récitation. Vocabulaire. Grammaire : révision et continuation de la lexicologie ; étude des formes irrégulières. Traduction de morceaux faciles d'une chrestomathie. Exercices de vive voix et par écrit. Thèmes.
13-14. Lecture. Récitation. Exercices de conversation. Grammaire : révision et continuation de la lexicologie ; étude des mots invariables. Eléments de la syntaxe. Chrestomathie. Thèmes.
14-15. Lecture. Récitation. Exercices de conversation. Grammaire : révision de la lexicologie. Syntaxe et analyse de la proposition. Chrestomathie. Thèmes. Versions.
15-16. *Ordre classique*. Lecture. Récitation. Exercices de conversation. Syntaxe et analyse de la proposition composée. Interprétation de morceaux choisis d'auteurs faciles, en prose et en vers. Traduction du français en allemand. Thèmes. Versions. Compositions sur des sujets faciles.

Arithmétique.

- 9-10. Révision : numération, addition, soustraction, multiplication. Livret. Problèmes très élémentaires sur ces opérations. Division. Calcul mental.
10-11. Révision des opérations sur les nombres entiers. Nombreux problèmes raisonnés. Calcul mental.
11-12. Fractions ordinaires, et les questions qui s'y rattachent, telles que : caractères de divisibilité des nombres au point de vue pratique ; recherche

Ans.

du plus grand commun diviseur de deux nombres ; décomposition d'un nombre en ses facteurs premiers ; composition du plus petit commun multiple de plusieurs nombres. Problèmes variés.

12-13. Fractions décimales. Système métrique et système suisse des poids et mesures. Transformation des mesures suisses en mesures françaises et vice-versa. Notions pratiques de toisé. Règles de trois, par la méthode de réduction à l'unité. Nombreux problèmes.

13-14. Revision des cours des deux années précédentes. Nombre complexes appliqués aux mesures actuellement en usage. Règles qui dépendent de la règle de trois. Extraction de la racine carrée des nombres, soit entiers, soit fractionnaires. Problèmes.

Comptabilité.

Tâche spéciale pour les élèves de l'ordre industriel.

12-13. Comptabilité : premières notions. Factures simples relatives au commerce. Compte d'artisans.

13-14. Définitions relatives au commerce et à la comptabilité. Calcul du prix de revient des articles de commerce et des produits industriels. Etablissement d'inventaires.

14-15. Revision du cours précédent, spécialement en ce qui concerne le calcul des prix de revient. Effets de commerce. Méthodes pratiques pour le calcul des intérêts. Tenue des livres en partie simple ; principes de la tenue des livres en partie double.

Mathématiques.

Tâche spéciale pour les élèves de l'ordre classique.

14-15. Algèbre : calcul algébrique appliqué aux expressions, soit entières, soit fractionnaires. Résolution des équations du premier degré à une et à plusieurs inconnues. Problèmes.

15-16. Calcul des radicaux du second degré. Résolution générale de l'équation du second degré ; nombreux exercices ; problèmes ; discussion. Progressions et logarithmes. Intérêts composés et annuités.

14-15. Géométrie : géométrie plane jusqu'aux lignes proportionnelles inclusivement. Aire des figures rectilignes. Proportions ou rapports égaux.

15-16. Revision de la tâche précédente ; fin de la géométrie plane. Géométrie dans l'espace, moins les trièdres supplémentaires et les triangles sphériques.

Tâche spéciale pour les élèves de l'ordre industriel.

13-14. Algèbre : calcul algébrique appliqué aux expressions, soit entières, soit fractionnaires. Résolution des équations du premier degré à une et à plusieurs inconnues. Problèmes.

14-15. Calcul des radicaux du second degré. Résolution générale de l'équation du second degré ; nombreux exercices ; problèmes ; discussion. Progressions et logarithmes. Intérêts composés et annuités.

13-14. Géométrie : géométrie plane, jusqu'aux lignes proportionnelles inclusivement. Aire des figures rectilignes. Proportions ou rapports égaux.

14-15. Revision de la tâche précédente ; fin de la géométrie plane. Géométrie dans l'espace, moins les trièdres supplémentaires et les triangles sphériques.

14-15. Mécanique : cours élémentaire comprenant l'étude des forces, du travail, du centre de gravité, des machines simples et la description des principaux moteurs.

Histoire.

Programme général.

9-10. Récits d'histoire ancienne des peuples orientaux.

10-11. Récits d'histoire grecque.

11-12. Récits d'histoire romaine.

Ans.

- 12-13. Histoire suisse élémentaire.
13-14. Histoire du moyen âge.
14-15. Histoire moderne.
15-16. Histoire de la Suisse. Instruction civique.

Programme spécial pour le collège cantonal.

- 9-10. Récits d'histoire ancienne des peuples orientaux.
10-11. Récits d'histoire grecque.
11-12. Histoire romaine, 1^{re} partie.
12-13. Histoire romaine, 2^{me} partie.
13-14. Histoire du moyen âge.
14-15. Histoire moderne.
15-16. Histoire de la Suisse. Son organisation politique.

Programme spécial pour l'école industrielle, division inférieure.

- 9-10. Récits d'histoire suisse.
10-11. Histoire suisse élémentaire.
11-12. Histoire ancienne et grecque (récits principaux).
12-13. Histoire romaine (récits principaux).
13-14. Histoire du moyen âge.
14-15. Histoire moderne et instruction civique.

N. B. — L'instituteur, en traitant l'histoire romaine, l'histoire du moyen âge et l'histoire moderne selon ce dernier programme, rattachera à son cours les principaux faits de l'histoire suisse pendant la même période.

Géographie.

- 9-10. Etude élémentaire du canton de Vaud et de la Suisse. Notions de géographie générale (mappemonde).
10-11. L'Europe (cours élémentaire).
11-12. L'Asie et l'Afrique.
12-13. L'Amérique et l'Océanie.
13-14. Etude détaillée de l'Europe et de ses colonies.
14-15. Etude détaillée de la Suisse. Notions de sphère.
15-16. Programme spécial pour l'ordre classique : Cours de géographie ancienne.

Histoire naturelle.

- 12-13. *Premières notions* : considérations préliminaires. Règles. Distinctions entre les corps bruts et les êtres vivants. *Etude du corps humain* : digestion, circulation, respiration, sécrétions, assimilation, alimentation. Système nerveux. Organes des sens. Locomotion. Classifications du règne animal. *Mammifères* : leurs caractères et leurs divisions. Alimentation : espèces domestiques ; le bétail. *Espèces sauvages* : le gibier. Le chien. Travail et transports. Des animaux auxiliaires de l'homme. Industrie : les ruminants ; cuir, lannage. Laines. Produits divers. Amphibiens. Cétacés. Animaux à fourrure. *Espèces diverses*.
13-14. *Zoologie* : Cours élémentaire. Revision du cours précédent. *Oiseaux* : caractères et classifications. Alimentation. *Espèces domestiques* : la basse-cour. *Espèces sauvages*. Industrie. Les œufs et les plumes. Chant. Volière : espèces diverses. *Reptiles* : tortues, lézards, serpents. *Batrachiens*. *Poissons* : caractères et classifications. Poissons d'eau douce. Poissons de mer. *Articulés et annelés*. Insectes utiles. Insectes nuisibles. Arachnides. Myriapodes. Crustacés. Annelides. *Mollusques* : espèces alimentaires ; espèces industrielles ; espèces diverses. *Zoophytes*.
14-15. *Botanique, minéralogie et géologie*. Cours élémentaire. *Botanique*. Physiologie végétale. Fonctions de nutrition. Racine, tige, feuilles. Fonctions de reproduction : fleur, fruit, graine, germination, reproduction artificielle de végétaux. Classification. Herborisations. *Plantes alimentaires*. Les céréales, tubercules et racines. Fourrages. Légumes : le potager.

Ans.

Les fruits : le verger. Plantes alimentaires exotiques. *Plantes industrielles*. Plantes textiles. Plantes oléifères, plantes tinctoriales. *Bois de construction*. Bois de chauffage. *Plantes médicinales*. Plantes vénéneuses. Plantes d'ornement.

Minéralogie. Notions préliminaires. Minéraux. Combustibles. Métaux communs. Métaux précieux. Matériaux de construction. Pierres précieuses. Minéraux divers.

Géologie. *La chaleur centrale*. La terre, sa forme, composition de la croûte terrestre. Caractères des roches fossiles. Classification des couches. Chaleur propre de la terre. Tremblements de terre. Volcans. Sources thermales. Puits artésiens. *Origine et révolutions du globe*. Principales notions sur la classification des terrains. Races disparues. Age relatif de quelques montagnes d'Europe. Dépôts divers. Modifications du globe produites par les vents et les eaux. Résumé.

Sciences chimiques et physiques.

13-14. *Physique et chimie* : notions préliminaires. Le cours doit être dirigé de façon à amener la description des corps simples importants, des phénomènes et des opérations les plus simples.

État des corps. Gaz divers, leur poids. Pression atmosphérique. Fusion. Dissolution. Cristallisation. Ébullition et distillation. Modifications chimiques des corps. Dissolution chimique. Action dissolvante de quelques acides sur les métaux, sur le calcaire, etc. Applications diverses, gravure, décapage, etc.

Corps simples et corps composés.

Combustion dans l'air et dans l'oxygène. Oxydation lente. Eau. Air atmosphérique.

Notions historiques sur les découvertes qui ont servi de point de départ à la chimie. (Lavoisier, etc.)

14-15. *Physique*. Constitution des corps. Attraction universelle. Pesanteur. Chute des corps (expérimentale).

Poids des corps. Pesées. Poids spécifiques (méthode du flacon). Propriétés générales des solides.

Liquides. Principes de Pascal. Éléments d'hydrostatique. Principe d'Archimède. Aréomètres. Vases communicants.

Propriétés des gaz. Loi de Mariotte. Pression atmosphérique. Baromètres et leurs usages. Machine pneumatique et pompe de compression. Pompe aspirante. Syphon. Aérostats.

Chaleur. Dilatation. Thermomètres. Changements d'état des corps. Ébullition. Conductibilité des corps par la chaleur. Rayonnement de la chaleur par le frottement et le choc. Production du froid.

Électricité. Électricité de tension et machine électrique ordinaire. Électrophore. Bouteille de Leyde. Électricité atmosphérique. Piles galvaniques. Pile simple à un liquide. Effets principaux du courant. Télégraphie. Aimant et boussole.

Acoustique. Production du son. Sa vitesse. Echos. Gamme.

Optique. Corps lumineux, transparents, opaques, etc. Propagation de la lumière ; sa vitesse. Réflexion de la lumière sur les miroirs plans. Miroirs sphériques (cas simples). Réfraction : sa définition et quelques exemples. Décomposition de la lumière. Spectre solaire.

14-15. *Chimie*. Corps composés et corps simples. (La série des corps simples établie d'après leur atomicité.) Métaux et métalloïdes. Règles de nomenclature concernant les acides, les oxydes et les sels (d'après la théorie unitaire et atomique). Hydrogène. Chlore et acide chlorhydrique. Iode et brome. Oxygène et soufre. Combustion. Respiration. Hydrogène sul-

Ans.

furé. Acide sulfurique. Azote, air atmosphérique. Ammoniaque, acide azotique. Phosphore ordinaire, phosphore amorphe, propriétés et usages. Carbone; oxyde de carbone, acide carbonique. Composition générale des matières organiques; leur combustion. Silice.

Etude des métaux et leurs principaux oxydes, sels et alliages.

Ecriture.

- 9-10. Ecriture anglaise (moyenne et fine). Etude raisonnée des principes. Exercices.
10-11. Ecriture anglaise (grosse, moyenne et fine). Etude raisonnée des principes. Etude spéciale des majuscules. Exercices.
11-12. Ecritures allemande et anglaise. Principes. Exercices.
12-13. Ecritures anglaise, ronde et gothique. Principes. Exercices.

Dessin.

- 9-10. Enseignement collectif du dessin linéaire (à la planche noire).
10-11. Figures à 2 dimensions : suite du cours précédent.
11-12. Figures à 2 dimensions : suite du cours précédent.

Programme spécial pour les élèves de l'ordre industriel.

- 12-13. Enseignement collectif du dessin artistique : ornement et étude des différents styles.

Enseignement collectif du dessin industriel à la règle, à l'équerre et au compas, accompagné de la définition des termes les plus usuels de la géométrie. Croquis.

- 13-14. *Dessin artistique* : suite du cours précédent. Notions de perspective. *Dessin industriel* : construction des échelles. Dessins cotés. Ordres d'architecture. Croquis.

- 14-15. *Dessin artistique*. Etude de la figure et de l'ornement, d'après la bosse.

Dessin industriel. Tracé par points des courbes usuelles. Assemblages, dessin de charpente. Notions sur les projections droites et obliques. Exercices élémentaires de lavis.

N. B. Les élèves de l'ordre classique, dès 12 ans, peuvent être exercés au dessin de la figure, du paysage, de l'ornement, de la bosse, et au dessin d'après nature.

Chant.

- 9-10. Etude des notes et des silences. Lectures des notes. Exercices élémentaires. Chant à deux voix.
10-11. Exercices rythmiques et mélodiques sur les intervalles et sur les mesures simples. Chants à deux voix.
11-12. Exercices rythmiques et mélodiques sur les différents intervalles et sur les mesures composées. Chants à deux voix.
12-13. Gammes majeures et mineures. Exercices mélodiques. Chants à trois voix.
13-14. Exercices dynamiques. Etude et analyse des accords. Chants à trois voix. Chant sacré.
14-15. Revision de la théorie élémentaire de la musique. Chants à quatre voix. Chant sacré.
15-16. Chants à quatre voix. Chant sacré.

Gymnastique.

Programme général. Mouvements libres. Mouvements d'ensemble. Gymnastique militaire. Exercices avec les engins.

Le présent programme général pour les collèges communaux, le collège cantonal et l'école industrielle, ainsi que le plan d'études pour les mêmes établissements, sont approuvés par le Conseil d'Etat.

Lausanne, le 8 mars 1870.

Le président du Conseil d'Etat,

L.-H. DELARAGEAZ.

Le Chancelier,

CAREY.

(L. S.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

Echo du congrès de Berne. M. Bögli tient à rendre à chacun selon ses œuvres et nous informe qu'il a participé à l'organisation de l'exposition scolaire de Mombijou en qualité de simple membre d'un nombreux comité, présidé par M. Weingart, directeur des écoles secondaires de la ville de Berne.

Concours. — L'Union suisse pour le développement du dessin et de l'enseignement professionnel en Suisse met au concours :

Un manuel de sciences naturelles à l'usage des cours professionnels d'adultes, avec un appendice sur l'hygiène professionnelle pouvant être mis entre les mains des élèves.

Il doit être tenu compte dans ce concours des principaux points suivants : Le travail doit être un abrégé de l'enseignement donné à l'élève pendant le cours, de manière à le diriger dans sa tâche à la maison ; il doit embrasser les traits les plus importants des sciences naturelles, et afin de ne point s'écarter de son but, donner beaucoup d'exemples brefs, mais choisis avec soin dans le domaine professionnel.

Les expériences et appareils doivent y être signalés avec une courte notice et décrits brièvement. Les dessins correspondants doivent être exécutés de la manière la plus simple et la plus explicative.

On peut trouver des renseignements à ce sujet dans les *Blätter für den Zeichen- und Gewerblichen Unterricht* (Revue suisse de l'enseignement professionnel) n° 14, 15-16 1899, sous le titre : *L'enseignement des sciences naturelles dans les cours professionnels d'adultes*.

Les travaux de concours ne devront porter qu'une devise. L'auteur donnera son adresse exacte sous un autre pli cacheté portant la même devise. Les concours devront parvenir au Président sousigné jusqu'à la fin d'octobre 1900.

Une somme de 500 fr. servira à récompenser les meilleurs travaux. Les primes seront décernées par des spécialistes.

Le travail ne doit pas dépasser 10 feuilles d'impression. Le Comité se réserve le droit de faire imprimer un seul travail, ou de faire un choix dans les différents travaux primés. Toute correction sera faite d'entente avec l'auteur. Ce dernier recevra une gratification spéciale lors de l'impression de son ouvrage.

Ainsi fait en séance du Comité, Berne, 8 octobre 1899.

An nom du Comité de l'Union pour le développement du dessin
et de l'enseignement professionnel en Suisse :

<i>Le Président :</i>	<i>Le Secrétaire :</i>
ED. BOOS-IEGHER, Zurich V.	HENRI VOLEART, Héricourt.

A PROPOS DU PROJET DE REVISION DE LA LOI SCOLAIRE VALAISANNE

Dans une précédente chronique, nous avons à ce sujet donné connaissance de l'appel lancé par le Département de l'Instruction publique. Aujourd'hui, nous venons émettre le vœu de voir tout notre personnel enseignant prendre à cœur cette question de si haute portée et profiter largement de nos revues pédagogiques pour y formuler et discuter nos desideratas et revendications. En disant nos revues pédagogiques, nous voulons parler de l'*Educateur*, organe de la Romande et de l'*Ecole primaire*, journal spécial de la Société valaisanne d'Education.

A propos de l'*Ecole primaire*, nous nous permettrons de faire ici quelques réflexions particulières.

Jusqu'à cette heure, nous avons eu, nous les régents primaires, à lui reprocher de ne pas se dévouer avec assez de zèle et d'indépendance à la cause de l'instruc-

tion et du personnel enseignant, d'user trop sévèrement de la censure, en un mot, de n'être pas une *tribune*, ouverte sans partialité à toutes les opinions. Eh bien ! maintenant, à l'occasion de la refonte de notre loi scolaire, il nous semble que pour l'*Ecole primaire*, le moment propice est venu de prouver, mieux que par le passé, qu'elle veut travailler vaillamment à la réalisation des nombreuses réformes indispensables. Ainsi faisant, elle montrera qu'elle a sa raison d'être, elle permettra — de faire un peu la lessive en famille — et partant, elle méritera justement de la patrie valaisanne.

Nous disons cela, parce que nous sommes de l'avis qu'un bulletin pédagogique local est nécessaire pour le Valais ; mais nous ajoutons : l'abonnement à cette revue spéciale ne peut et ne doit pas empêcher l'abonnement à l'organe général de la Suisse romande, à l'*Educateur*. En lisant ces deux journaux — et ce n'est pas du superflu d'avoir deux revues pédagogiques — nous montrerons que nous sommes de bons patriotes valaisans d'abord et puis aussi de bons patriotes suisses.

Toujours au sujet de la revision de notre loi, nous estimons qu'il peut être utile de débattre aussi les points principaux de cette question dans l'*Educateur*. Nous ne devons pas trouver mauvais que nos confrères romands soient témoins des travaux, des efforts, des innovations que notre monde scolaire et nos hauts magistrats feront dans ce domaine, comme aussi, hélas ! des mauvaises volontés, du manque d'initiative et des déceptions que nous pourrions constater peut-être.

L'attention, que nos collègues de la Romande ne manqueront pas d'apporter à nos débats, pourrait encore avoir la précieuse vertu d'aiguillonner un tantinet l'amour-propre de nos autorités scolaires et de nos bons magistrats : on travaille souvent avec plus de zèle et de soin lorsqu'on sait son ouvrage contrôlé et pesé.

Nous invitons donc tous nos collègues et amis désireux d'écrire quelque article à l'*Educateur* sur la question dont nous parlons, à nous faire tenir leurs correspondances, que nous transmettrons à la rédaction en notre qualité de correspondant actuel de la section valaisanne.

Nous terminerons cette chronique en adressant, au début de la nouvelle année scolaire, nos fraternelles salutations et nos meilleurs souhaits de bonne réussite à tous les vaillants membres de la *Jeune Valaisanne*. Avec un courage unanime, poursuivons sans relâche notre programme. Pensons que s'il y a parfois du danger de se trouver aux avant-gardes, il y a aussi du mérite. Forts de la bonté de notre cause, marchons fièrement sur le terrain déjà conquis en répétant notre devise : En avant et toujours en avant !

ULRICH GALLAND.

VAUD. — Cours complémentaires. Le Département de l'instruction publique et des cultes vient d'adresser aux commissions scolaires, aux commandants d'arrondissement, au personnel enseignant et aux chefs de sections une circulaire renfermant les directions concernant les cours complémentaires de l'hiver 1899-1900.

Il n'y a rien de changé à la manière dont ces cours ont été donnés l'hiver dernier. Nous aurions pourtant désiré voir une adjonction au deuxième alinéa du § 3 de la circulaire sus-mentionnée. Cet alinéa dit : « A titre exceptionnel, les localités urbaines et industrielles pourront être autorisées à faire donner les cours dans la soirée. »

Nous ne voyons pas de mal à cela. Mais quelle sera la rétribution du personnel enseignant pour ce travail du soir ? Est-il juste qu'une certaine catégorie d'instituteurs jouissent de toutes leurs soirées et qu'une autre catégorie soient tenus de donner les cours deux ou trois soirs sans rétribution, ce qui a été le cas pour quelques-uns l'hiver passé ?

Le Département ne devrait-il pas contraindre les communes qui veulent bénéficier de cette exception à une rétribution équitable, égale au moins à celle qu'accorde l'Etat, pour les heures du samedi ? Ne serait-ce pas juste ?

H. CORNAZ.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas historique de la Suisse par *R. Mülhaupt*, cartographe et *L. Poirier-Delay*, maître au Collège et à l'Ecole supérieure de Montreux.

Cet atlas est appelé à rendre de bons services, non-seulement aux maîtres d'histoire des établissements secondaires, mais aussi à tout instituteur primaire. Nous estimons même qu'il est venu heureusement combler une lacune. Les 16 cartes qu'il renferme sont d'une lecture facile; elles présentent en même temps toutes les indications nécessaires, et donnent une idée très nette de ce qu'a été la Suisse aux principales périodes de son histoire. Les maîtres des cours complémentaires y puiseront beaucoup de renseignements pour illustrer leurs leçons, soit par l'aide de résumés, soit par des croquis rapidement tracés au tableau noir. A notre connaissance, il n'existe pas de meilleur guide pour établir des cartes historiques à grande échelle, matériel dont l'emploi ne peut qu'avoir une excellente influence pour mieux graver certaines pages de l'histoire nationale dans l'esprit des élèves.

Les planches contenues dans cet atlas sont :

1. Fragment de la Table de Peutinger.
2. Le pays des Helvètes sous les Romains.
3. Royaume de Bourgogne transjurane et Duché d'Alémanie.
4. L'Helvétie sous les ducs de Zéringen.
5. Les 3 Waldstätten.
6. La Suisse primitive et pays limitrophes.
7. La Confédération des 8 anciens cantons.
8. La Suisse savoyarde du XIII^e au XVI^e siècle.
9. Conquête de l'Argovie. — Guerre civile de Zurich.
10. La République de Berne (1536-1798).
11. La Confédération des 13 anciens cantons.
12. La République helvétique.
13. La Suisse sous l'Acte de Médiation.
14. La Suisse en 1815. — La Suisse en 1847.
15. Savone neutralisée. — Zones commerciales. — Répartition des langues en Suisse. — Evêchés suisses.
16. La Confédération suisse actuelle. — Tableaux statistiques.

Une édition populaire de cet atlas a été établie en prenant les 8 cartes marquées du signe *).

Dans le but de profiter des favorables conditions de vente faites par l'éditeur aux autorités cantonales, le Département de l'Instruction publique ouvre une souscription qu'il est désirable de voir abonder. Cet atlas a sa place marquée dans chacune de nos écoles; les élèves ne regretteront pas non plus l'argent qu'ils consacreront à l'acquisition d'un exemplaire de l'édition faite à leur intention.

H.

La deuxième édition, entièrement refondue, de l'*Atlas de géographie historique*, par Louis Poirier-Delay, maître d'histoire et de géographie au collège de Montreux, paraît à la librairie F. Rouge, à Lausanne. Nous venons d'en recevoir le troisième fascicule consacré à l'*Histoire moderne*. Il comprend 14 cartes et un plan. Cet atlas, que l'*Educateur* recommande chaleureusement, vient à son heure et rendra de précieux services dans tous nos établissements d'instruction secondaire, collèges classiques, industriels, écoles normales, gymnases de la Suisse romande.

Chants de Noël, dédiés aux enfants de la Suisse romande, ainsi qu'aux monitrices et aux moniteurs de l'école du dimanche, par G.-Albert Hoffmann, instituteur, Boveresse (Neuchâtel).

Cinquième série, première édition. Prix, 20 centimes. La douzaine 2 fr.

Cette série (n^{os} 31 à 38) comprend huit morceaux aussi jolis que faciles. Quelques-uns sont à quatre voix égales; les autres sont à trois voix. Le n^o 35, *Notre Emmanuel*, et le n^o 37, *Prière*, peuvent être chantés par une école primaire; ils produisent un excellent effet. Les paroles sont, en général, convenablement choisies. Nous recommandons ce petit recueil à l'attention des éducateurs chrétiens.

B.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré inférieur

L'automne.

Pendant les vacances, les enfants ont observé, remarqué quantité de choses et de faits propres à fournir les principaux éléments de cette leçon. Ils sont à même de répondre aux questions suivantes :

1. On se levait le soleil et on se couchait-il ? (Indication d'un point fixe, montagne, localité, édifice éloigné.)
2. Dites à peu près l'heure de son lever et de son coucher.
3. Le temps a-t-il été clair ou brumeux ? A quel moment le brouillard se dissipait-il ? Ou apparaissait-il d'abord ? S'élevait-il ou s'abaissait-il ?
4. Faisait-il chaud ou froid ? A-t-il plu souvent ?
5. Avez-vous pris part à la récolte des fruits ? Donnez quelques détails.
6. Avez-vous assisté à quelques travaux des champs ?
7. Avez-vous remarqué l'aspect de la campagne et des forêts : la couleur du feuillage, l'état de la végétation ?
8. Y a-t-il encore des fleurs dans les prés ?
9. Avez-vous remarqué le départ des hirondelles ou d'autres oiseaux de passage ?
10. Vous avez sans doute vu des chasseurs ; quel gibier poursuivaient-ils ?
11. Combien de mois dure l'automne ? Lesquels appartiennent à cette saison ?
12. Pourquoi aimez-vous l'automne ?

COMPTE RENDU.

En automne, le soleil se lève vers sept heures et se couche à peu près à la même heure le soir. Les jours et les nuits sont donc presque égaux.

Le soleil ne s'élève pas si haut dans le ciel qu'en été ; il fait aussi moins chaud ; les nuits surtout sont fraîches. Le matin, il y a souvent du brouillard, mais il se dissipe avant midi pour reparaitre après le coucher du soleil. Il se forme au fond de la vallée et gagne peu à peu les hauteurs. Parfois il devient si épais qu'on ne voit rien à quelques pas de soi. Il pleut de temps à autre et le temps se rafraîchit alors très brusquement ; sur les montagnes, il tombe déjà de la neige.

C'est en automne qu'on récolte les fruits du verger : pommes, poires, noix, noisettes. C'est aussi l'époque des vendanges dans les contrées où croît la vigne. Dans les forêts, on trouve des mûres, de la faine, du gland ; des marrons dans les promenades.

Le labourneur sème le blé ; il arrache les pommes de terre, les betteraves, les légumes du jardin. Les troupeaux de vaches, de moutons ou de chèvres broutent l'herbe des prés : on entend le carillon des clochettes et les joyeux cris des bergers.

L'automne est une belle saison : les feuilles des arbres jaunissent, brunissent, rougissent, puis elles tombent ; seules celles du sapin restent vertes et résistent aux vents froids. Les fleurs sont rares ; on voit dans les prés humides le colchique d'automne qu'il ne faut pas cueillir, car il est vénéneux. Dans les haies, il y a quantité de petites baies noires, rouges, bleues, que les oiseaux croqueront avidement cet hiver. Comme il n'y a malheureusement pas à manger pour tous et que certains oiseaux, tels les hirondelles et les coucous, redoutent le froid, ils se réunissent en troupes nombreuses et s'en vont dans les pays plus chauds. Nous les reverrons au printemps.

Pendant les vacances, en gardant les vaches, nous avons quelquefois la bonne fortune de voir gambader un lièvre à la lisière du bois ou un écureuil sur les plus

hautes branches d'un noyer ou d'un hêtre. Quelles jolies et gracieuses bêtes ! Mais elles sont toujours inquiètes ; en effet, le chasseur n'est pas loin : on entend aboyer son chien dans le bois voisin.

Bientôt les beaux jours seront très rares et personne ne travaillera plus dans les champs ; l'automne aura fait place à l'hiver : il aura duré trois mois : septembre, octobre, novembre.

Je garde le meilleur souvenir de cette saison, qui m'a apporté de longues vacances et de nombreux divertissements : j'aimais surtout à garder les troupeaux avec mes camarades, à cueillir les fruits et à courir dans les bois parmi les feuilles sèches. Mais le plaisir ne peut toujours durer et je suis bien content de reprendre mes livres et mes leçons.

Cette leçon fournit la matière d'un intéressant exercice de vocabulaire et de lecture-écriture.

VOCABULAIRE (Copier et apprendre.)

Les saisons. — Le printemps. L'été. L'automne. L'hiver.

Les mois de l'automne. — Septembre. Octobre. Novembre.

Les travaux de l'automne. — Les semailles. Les vendanges. La récolte des fruits. La surveillance des troupeaux.

Les fruits mûrs en automne. — Les pommes. Les poires. Les raisins. Les mirres. Les noix. Les noisettes.

Les oiseaux de passage. — Les hirondelles. Les coucous. Les canes. Les cigognes.

Les oiseaux sédentaires. — Les moineaux. Les pinsons. Les corbeaux. Les pies. Les merles. Les étourneaux.

ÉTUDE GRAMMATICALE.

Grouper tous les noms en *automne* et les écrire au singulier et au pluriel. Tirer la règle générale. U. BAUD.

DICTÉES

Le nuage.

— Où vas-tu, petit nuage rose ?

— Je vais où m'emporte le vent. En chemin, je rencontre les autres nuages, mes frères ; et, tous réunis, nous formons une mer légère qui flotte dans les hauteurs du ciel. Quelquefois notre rencontre produit le tonnerre, cette grande voix de Dieu qui parle aux hommes ; mais ne nous condamne pas, enfant, car la foudre purifie l'air.

— Que fais-tu, joli nuage rose ?

— Je remplis la fontaine que le vent d'est a tarie ; je rends la vie à la plante que des souffles brûlants ont desséchée ; je fais épanouir la fleur brillante ; je féconde le sillon du laboureur.

Et puis, enfant, ma mission est remplie ; mais je disparaîs sans regret, parce que j'ai passé en faisant le bien. BOULANGER.

Le rouge-gorge en automne.

Quand, par les premières brumes d'octobre, un peu avant l'hiver, le pauvre prolétaire vient chercher dans la forêt sa chétive provision de bois mort, un petit oiseau s'approche de lui, attiré par le bruit de la cognée : il circule à ses côtés et s'ingénie à lui faire fête en lui chantant tout bas ses plus douces chansonnettes. C'est le rouge-gorge, qu'une fée charitable a député vers le travailleur solitaire pour lui dire qu'il y a encore quelqu'un dans la nature qui s'intéresse à lui.

Quand le bûcheron a rapproché l'un de l'autre les tisons de la veille engourdis dans la cendre ; quand le copeau et la branche sèche pétillent dans la flamme, le rouge-gorge accourt en chantant pour prendre sa part du feu et des joies du bûcheron.

Quand la nature s'endort et s'enveloppe de son manteau de neige; quand on n'entend plus d'autre voix que celle des oiseaux du Nord, qui dessinent dans l'air leurs triangles rapides, ou celle de la bise qui mugit et s'engouffre au chaume des cabanes, un petit chant flûte, modulé à voix basse, vient protester encore, au nom du travail créateur, contre l'atonie universelle, le deuil et le chômage.

TOUSSSENEL.

NOTES ET EXPLICATIONS. — Dégager les idées poétiques contenues dans ce fragment littéraire. Chacun des trois alinéas marque une étape de l'automne à l'hiver. Ce sont d'abord les brumes d'octobre, pendant lesquelles de pauvres gens vont faire dans les forêts de chétives provisions de bois mort. Puis viennent les frimas; le bûcheron fait un bon feu de copeaux et de branches sèches dans lequel il réchauffera son frugal dîner. Puis, le froid devient plus rigoureux, la neige couvre la terre, et le rouge-gorge s'entend à pénétrer dans nos habitations. Fidélité du rouge-gorge. Bienveillance envers les animaux.

Pour la description du rouge-gorge, voir la leçon de M. H. Jatou, *Educateur*, page 181.

1. *Proletaire*: citoyen de la classe la plus indigente. Chez les anciens Romains, citoyen très pauvre qui n'était utile à l'état que par le service militaire de ses enfants. — 2. *Copée*: bache pour couper le gros bois, pour abattre les arbres (du latin *cuneata*, coin à fendre le bois). *Jeter le manche après la cognée*: abandonner une entreprise par découragement. *Mettre la cognée au pied de l'arbre*: commencer une entreprise. *Aller au bois sans cognée*: commencer quelque chose sans avoir ce qui est indispensable pour réussir. — 3. *Circular*: se mouvoir en suivant une voie qui ramène au point de départ (de *circulus*, cercle). Circulation, circulaire. — 4. *S'ingénier*: chercher dans son esprit des moyens de réussir. Génie, ingénieux, ingénieur. — 5. *Fée*: être imaginaire auquel on attribuait un pouvoir surnaturel, mais borné. On a cru à l'existence des fées pendant tout le moyen-âge (Grotte aux fées, près de Vallorbes, Côte aux Fées). Voir *Educateur*, notes page 188. — 6. *Députer*: envoyer une personne ou une députation en la chargeant d'un message, en la chargeant de régler une affaire. Député, députation. — 7. *Tisons*: reste éteint ou non d'un morceau de bois dont une partie a été brûlée. *Garder les tisons*: rester au coin du feu. *Tison de discorde*. *Tison d'enfer*. — 8. *Dessinent dans l'air leurs triangles rapides*: à la fin de l'automne, plusieurs espèces d'ois sauvages quittent les pays septentrionaux pour venir dans la zone tempérée; elles volent très haut, disposées sur deux lignes convergentes qui, par leur intersection, présentent la forme d'un V. Quand l'oise qui occupe le sommet est fatiguée, elle passe à l'arrière et elle est remplacée par une autre. — 9. *Chant flûte*: chant doux et mielleux analogue au son de la flûte. Voix flûtée. — 10. *Atonie universelle*: alanguissement, sommeil de la nature.

RÉCITATION

Le mauvais camarade.

En jouant à saute-mouton,
Frédéric est tombé par terre,
Et voilà qu'il saigne au menton !
Jean le relève comme un frère.
Le grand Victor, tout au contraire,
Sans pitié le raille et lui dit :
« As-tu la colique, petit ? »
Et puis il éclate de rire.
Mais tout-à-coup, paï ! dans la cour
Victor tombe et pleure à son tour.

Et chacun se met à lui dire :
« Victor, sans doute a mal aux dents :
Mais ça guérit avec le temps ! »
Vous qui riez des maux des autres,
Que direz-vous quand on rira des vôtres ?

F. BATAILLE.

AGRICULTURE

Les membres du corps enseignant qui ont assisté à l'assemblée générale d'Yverdon ont eu l'avantage d'entendre les excellentes paroles de M. Jürgensen, membre de la Commission scolaire, demandant l'introduction dans nos programmes de l'enseignement agricole.

« J'attire, disait-il en terminant, l'attention des instituteurs et institutrices sur les services qu'ils rendraient au pays en développant chez nos enfants le goût de la vie des champs, en leur faisant aimer une noble et utile profession, en leur parlant du travail de la terre comme d'un travail attrayant, rémunérateur et des plus respectables. »

Paroles frappées au coin d'un patriotisme bien entendu, auxquelles nous allons chercher à répondre en préparant une série de leçons (dictées, compositions, problèmes et comptes) qui mettront à la portée de nos enfants les principes les plus importants de notre agriculture.

Heureux serons-nous si cet enseignement peut profiter à nos élèves, s'il peut contribuer à les retenir à la campagne, à leur faire aimer la vie rurale, saine entre toutes, et à rendre prospère le beau pays que nous habitons.

Puisse nos enfants conserver cet amour du travail des champs qui peuple nos villages de cultivateurs sérieux, durs à la peine, modérés dans leurs besoins et qui trouvent leur bonheur dans une conscience honnête, dans le sentiment du devoir accompli !

Des Jords de la Venoge, septembre 1899.

L. et J. MACHIN.

I Le sol.

On appelle *sol*, *terre arable* ou *végétale* la partie de la terre cultivée par nos instruments de labour et où les plantes peuvent prospérer.

La terre arable est formée de diverses matières minérales et de matières organiques. Les premières proviennent des roches du voisinage ou des débris transportés par les cours d'eau et les glaciers, et les dernières de la décomposition des substances animales ou végétales.

Le *sous-sol* est la partie du globe sur laquelle repose la terre végétale.

Les principes indispensables à toute terre arable sont : le *sable*, l'*argile*, le *calcaire* et l'*humus*. Prises isolément, les trois premières matières forment de fort mauvais terrains ; réunies en proportions convenables, elles donnent les terres les plus riches, quand surtout l'*humus* entre encore dans le mélange. Le sol cultivé renferme presque toujours ces quatre principes, en quantité plus ou moins forte ; il a reçu différents noms suivant l'élément prédominant.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que le sol ou terre arable ? — De quelle manière s'est formée la terre arable ? — D'où proviennent les matières minérales ? — organiques ? — Qu'est-ce que le sous-sol ? — Quels sont les éléments principaux d'une terre arable ? — Quelles sont les terres les plus riches ?

NOTA. Si possible, faire précéder les leçons d'agriculture de promenades champêtres.

Sols sablonneux. Les sols sablonneux doivent leur nom à la grande quantité de

sable qu'ils renferment. Ils sont peu consistants, très poreux, perméables à l'eau, faciles à s'échauffer par l'action du soleil et sujets à la sécheresse; ils sont d'un travail facile et se labourent sans peine.

Ils conviennent à la culture des pommes de terre, des betteraves, carottes, colza et toutes légumineuses.

Si, avec le sable, le terrain renferme de nombreuses pierres, on a alors un *sol graveleux*. Pour améliorer ces terrains, il faut les rendre plus compacts par un mélange de calcaire et surtout d'argile; si le sous-sol est argileux, cela peut se faire par des labours profonds. C'est généralement au détriment de la terre qu'on enlève les petits cailloux répandus sur le sol. Des fumures fréquentes, à dosage faible, des roulages souvent répétés ont de bons effets dans ces terrains.

QUESTIONNAIRE. — Que nomme-t-on terrains sablonneux? — Quels sont les caractères, défauts, avantages de pareils terrains? — A quelles cultures conviennent-ils? — On appelle-t-on terrains graveleux? — Comment peut-on les améliorer? — Doit-on en enlever les cailloux? — Comment faut-il les fumer?

Sols argileux. — Ils se distinguent par leur compacité. L'air et la chaleur n'y pénètrent qu'avec peine. Par la sécheresse, ils se contractent, se crevassent, se durcissent à tel point qu'il est presque impossible de les travailler et que les plantes y périssent. Par l'humidité, ils se gonflent, se transforment en une pâte grasse, tenace qui s'attache aux outils et rend la culture excessivement difficile.

Ces défauts des terres argileuses les ont fait appeler *terres lourdes* ou *fortes*. On les nomme aussi *terres froides* parce que, du fait de leur compacité et de leur couleur blanchâtre, elles absorbent peu de rayons solaires.

Ces terres peuvent être grandement améliorées par des labours nombreux, faits avant l'hiver, afin de permettre l'action bienfaisante de la gelée; par le drainage, par le mélange de matières sablonneuses, de terreaux, de composts et surtout de fortes doses de fumier frais.

Bien aménagées et cultivées avec soin, elles constituent un sol riche et fécond; c'est la *terre franche* qui convient si bien à toutes les céréales.

QUESTIONNAIRE. — Quels sont les caractères d'un sol argileux? — Comment se nomme aussi ce sol? — Pourquoi terre lourde? — terre forte? terre froide? Ce terrain peut-il être amélioré? — Que faut-il faire pour cela? — On appelle-t-on terre franche? — A quelle culture convient-elle?

Les sols calcaires contiennent en excès des particules de chaux ou de craie. Complètement stériles, quand cet élément est en proportion trop grande, ces terres sont assez productives si à la chaux vient s'ajouter une certaine quantité d'argile et d'humus.

Ce sont des terres chaudes qui demandent beaucoup d'eau et qu'il faut fumer souvent. Elles se travaillent assez facilement au fossier, mais le labourage en est parfois rendu pénible par l'abondance des cailloux.

La vigne, la luzerne, le sainfoin aiment les terrains calcaires.

Les sols d'alluvions ou d'atterrissements formés à l'embouchure des rivières sont, grâce à la diversité des éléments qu'ils renferment, d'une très grande fertilité.

QUESTIONNAIRE. — Que contient un sol calcaire? — Est-il peu ou très productif? — Que faut-il pour le fertiliser? Est-il facile à travailler? — Quelles plantes y prospèrent? — On se trouvent les sols d'alluvions? Pourquoi sont-ils si fertiles? (particules terreuses et organiques entraînées par les eaux — Nil — Camargue.)

Sols à humus. — Toutes les fois que des matières végétales ou animales sont exposées longtemps aux influences de l'air, de l'eau et de la chaleur, elles se décomposent et laissent sur ou dans le sol un résidu noirâtre, terreux, que l'on nomme *humus*. L'humus se forme peu à peu partout où existe la végétation. Il

se trouve parfois en couches épaisses dans les forêts et les marais et se rencontre en quantité plus ou moins grande dans toutes les terres fertiles.

Les terres à humus sont meubles et d'un maniement facile. Noirâtres, elles absorbent facilement la chaleur du soleil ; légères et poreuses, elles sont fort sensibles à l'action du gel. Elles demandent peu d'engrais et sont d'une fécondité remarquable, à moins que, contenant un excès d'eau, elles ne forment des marais ou des tourbières.

Assurés, ces sols sont excellents pour la culture des légumes, des betteraves, du tabac, du chanvre.

QUESTIONSNAIRE. Qu'est-ce que l'humus ? — Comment se forme-t-il ? — Où le rencontre-t-on ? — Quels sont les caractères des terres à humus ? — Quelles cultures y réussissent bien ?
L. et J. MAGNEN.

TRAVAUX A L'AIGUILLE

Degré supérieur.

Leçon sur la chemise à courant pour fillette. — Détails préliminaires

MATÉRIEL POUR LEÇON : 1 bas ; 1 chemisette ; 1 chemise de fillette, d'une seule pièce ; 1 chemise de fillette, avec manches coupées à part.

(Montrant le bas, la chemisette). Nommez ces objets. — Un bas, une chemisette. — A quoi les reconnaissez-vous ? — Ils ont la forme du pied, de la jambe, du corps. — En est-il de même pour tous les vêtements ? — Non. — Nommez-en qui font exception. — Les jupons, les flottants. — La chemisette a-t-elle exactement la forme du corps ? — Non, en partie seulement.

Si vous vouliez tailler vous-même une chemise, voudriez-vous qu'elle fût trop courte dès le premier jour, étroite à vous gêner de toutes parts, avec des ajouts dans tous les coins, ou démesurément longue à vous empêcher de marcher, large à ne savoir que faire de l'ampleur de toile qui vous entourerait ? — Elle devrait être un peu longue, puisque nous grandissons encore, assez large pour ne pas nous gêner, et aller bien avec le moins de coutures possible. — Sera-t-elle ajustée ou flottante ? — Plutôt flottante. — N'aura-t-elle donc pas la forme du corps ? Oui, en divers endroits. — La forme exacte ou agrandie ? — Agrandie. — Pourquoi ? — Pour qu'on puisse la mettre facilement.

Examinons bien cette chemise maintenant. (En indiquant la longueur). Quel est ce sens ? Le sens en long. (Montrant la manche de la chemise à fourlet). Et celui-ci ? — Aussi le sens en long. (Faisant avec le doigt le tour de l'encolure). Que voyez-vous ici ? — L'encolure. — Pourquoi ce nom ? Elle est autour du cou ou col. — Ne pourrait-elle pas être de moitié plus petite, comme la manche par exemple ? La tête ne pourrait y passer. — Si nous la faisons beaucoup plus large, cela présenterait-il quelque inconvénient ? — Oui, la chemise ne resterait pas sur les épaules, elle glisserait le long du corps. — La toile est-elle effilée tout autour ? — Il y a un repli sur lequel on a appliqué une *cheville*.

Les chemises de nuit, celles d'hommes sont droit fil sur les côtés, pourquoi n'en est-il pas de même pour celle-ci ? — Trop de toile gênerait sous les autres habits qui sont plus ajustés. — Comment sont cousus ces côtés ? — Par une couture rabattue. — Puis au bas de la chemise ? — Un large ourlet. — Droit fil ? — Il s'arrondit un peu en arrivant aux coutures.

(Montrant l'emmanchure). Comment se nomme ceci ? — L'emmanchure. — Votre bras est-il aussi gros ? Couperons-nous peut-être l'emmanchure de vos chemises plus petite ? — (Indécision chez les élèves). — Quand vous faites la gymnastique et que vos manches de robes ou de tabliers sont trop justes, qu'arrive-t-il ? — Nos mouvements sont gênés, nos robes se déchirent sous les bras. — Faut-il donc de petites emmanchures ? — Non, comme celles du modèle.

(Faisant voir les 2 chemises confectionnées). De ces deux sortes de manches, laquelle croyez-vous préférable? — Celle qui fait corps avec la chemise, l'ouvrage est plus vite fait. — Si vous restiez le plus souvent immobiles, je pourrais vous la conseiller, mais des fillettes en bonne santé aiment les jeux et vous devriez raccommoder sans cesse; pourquoi? — La manche n'a pas assez d'ampleur sous le bras. — C'est vrai, choisissons donc celle qui prend d'abord un peu plus de temps, mais qui se déclare peu. (Montrant la forme choisie). Comment est cette manche? Elle est plus large vers le corps de la chemise que de l'autre côté. — D'où vient cela? — Elle est taillée en creux sous le bras. — Pourquoi cette forme? — Elle est plus gracieuse ainsi. — Comment est cousue cette manche? — Par une petite couture rabattue sous le bras, un large ourlet à l'extrémité libre de la manche, et une large couture rabattue l'ajoute au corps de la chemise.

La chemise elle-même n'est-elle pas trop ample dans le bas? pour économiser un peu de toile, ne faudrait-il pas la rétrécir un peu? — Nous ne pourrions ni marcher aisément, ni bien sauter, il vaut mieux qu'elle soit large.

Ce vêtement recouvre-t-il seulement un côté de votre corps? — Non, elle couvre tout le corps. — La chemise est donc formée de combien de parties pareilles? — De 4. — Coupées séparément et ajoutées ensuite par des coutures? — Non, d'une seule pièce. — Comment pouvons-nous y parvenir? — En ayant un repli de la toile en haut, dans le sens en large et un au milieu, dans le sens en long.

(A suivre).

AD. DÉVERIN-MAYOR.

Le réveil du printemps.

A. van Hasselt.

H. Plumhof.

(Grazioso)

Soprano $\frac{1}{2}$



1. Mois des fleurs, ô mois charmant, Mois ver-meil des
2. Tous les nids, remplis de voix, Ont de puis l'an-
3. Les tri-mas chas-sés d'i-ci Son-vent la re-

Contralto




1. ro-ses, Sous le toit du bois dar-mant Tou-tes sont A-
2. ro-re, fait entendre au fond des bois Leur re-frain so-
3. tra-i-te; Grâce à toi dans nous aus-si L'an-be d'er s'est

Tou-tes sorté-
Leur re-frain so-
L'an-be d'er s'est

p *Serrez un peu*

clo - ses, Tou - tes sont à - clo - ses, Et la brise en
no - re, Leur re - train se - no - re, Tou - te bran - che,
lai - te, L'au - be d'or s'est lai - te. O printemps ou

p

clo - ses, Et la brise en
no - re, Tou - te bran - che
lai - te, O prin - temps ou

cresc. *Elarguez.*

mois con - tes Dit aux grands ormeaux touffus Mil - le douces
tout buis - son Chante à l'au - be sa chan - son, Puis le soir en
tout fleu - rit, Dans nos cœurs tout chante et rit, Tout est joie et

cresc. *f*

mois con - tes Dit aux grands or - meaux touffus
tout buis - son chante à l'au - be sa chan - son,
tout fleu - rit, Dans nos cœurs tout chante et rit.

poco rit. dim. *p*

clo - ses, Mil - le dou - ces clo - ses,
co - re, Puis le soir en - co - re.
lé - te, Tout est joie et lé - te.

poco rit. dim. *p*

Les «Pensées» de l'ÉDUCATEUR

L'intelligence de l'homme doit être traitée comme les grands person-
nages de l'Orient qu'on n'aborde jamais sans avoir de présents à leur
offrir.

(Communiqué par H. Quayzin.)

SAINT MARTIN.

— AVIS IMPORTANT —

Les nouveaux abonnés pour 1900 recevront l'EDUCATEUR gratuitement jusqu'à la fin de l'année. Nous donnerons prochainement la série des réformes et améliorations que nous comptons apporter au journal à partir de l'année prochaine. Notre article-programme paraîtra dans le courant de novembre.

Prière à nos amis de faire une active propagande autour d'eux, afin que l'EDUCATEUR devienne de plus en plus l'organe du corps enseignant de toute la Suisse romande.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

Canton de Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

CULTES

Bibliothèque cantonale et universitaire

Le public est informé que la bibliothèque scientifique (ancienne bibliothèque de la société vaudoise des sciences naturelles) sera ouverte les mardi et samedi de 1 à 4 heures de l'après-midi.

Le service de distribution commencera le mardi 7 novembre 1899, au bâtiment de l'école d'application.

Le directeur de la bibliothèque,

LOUIS DUPRAZ.

ECOLES PRIMAIRES

Les régents et les régentes qui, au 31 décembre 1899, auront droit à la première augmentation de traitement pour cinq années de service, sont priés d'adresser au département, avant le 1^{er} décembre prochain, leur demande accompagnée de pièces délivrées par les commissions scolaires, attestant la durée exacte de leurs fonctions, avec indication des dates d'entrée et de sortie.

Les titulaires déjà pourvus d'une attestation sont dispensés d'adresser une nouvelle demande.

AGRICULTURE & COMMERCE

“ Boule de neige ”

Le Département rappelle que le mode de vente par bons, coupons, etc., connu sous le nom de « boule de neige » ou ceux procédant de combinaisons analogues, est interdit dans le canton de Vaud.

Lausanne, le 16 octobre 1899.

Département de l'agriculture et du commerce.

ÉCOLE CANTONALE D'AGRICULTURE

Programme de l'enseignement durant l'hiver 1899-1900.

Cet enseignement est de deux semestres. Il est approprié aux jeunes gens de la campagne et porte sur toutes les branches dont la connaissance est utile à l'agriculteur.

Les cours sont gratuits pour les élèves réguliers. Les étrangers y sont admis au même titre que les ressortissants du canton.

Les cours commenceront le jeudi 2 novembre 1899, à 10 heures du matin, et finiront le 19 mars 1900.

Les jeunes gens qui désirent suivre les cours en qualité d'élèves ou d'auditeurs, doivent être âgés de seize ans dans l'année. Ils se feront inscrire avant le 25 octobre au bureau de l'Ecole, au Champ-de-l'Air, en envoyant leur acte de naissance, leur certificat de vaccination et leur carnet scolaire ou un certificat d'études.

À la fin de l'inscription, tous les élèves déposent une somme de fr. 5. Cette finance sera rendue à la fin du cours aux élèves réguliers qui auront suivi les leçons avec assiduité.

Les élèves devront verser chacun, pour l'assurance en cas d'accident, une somme de 2 fr. 50 cent. Ce versement leur garantit en cas d'accident corporel et professionnel pendant l'hiver 1899-1900 le paiement d'une somme de :

3000 fr. en cas de décès ou d'invalidité du 1^{er} degré.

1500 fr. pour invalidité du 2^e degré.

300 à 750 fr. pour invalidité du 3^e degré.

2 fr. par jour d'incapacité temporaire de travail.

Les personnes qui sont autorisées à suivre comme élèves auditeurs les leçons de l'Ecole sont soumises à la même discipline que les élèves réguliers. Elles paient une inscription de 5 fr. et une finance de cours de 5 fr. par heure hebdomadaire de leçon.

Le programme détaillé des cours sera expédié à toute personne qui en fera la demande franco au directeur de l'Ecole d'agriculture au Champ-de-l'Air.

SHISON D'HIVER
Confections pour Messieurs et Jeunes Gens
Grand assortiment
de Vêtements complets depuis les prix les plus bas
Pardessus. — Manteaux Nocteurs. — Pélerines.
Gilets de chasse.
Tricots vaudois. — Caleçons. — Camisoles.
Confection sur mesure travail soigné.
Grand choix de draperie en tout genre chez
CONSTANT GACHET, AUBONNE

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

— **LAUSANNE** —

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Carl KUHN & C^{IE}

STUTTGART

37, Marienstrasse, 37

recommandent leurs excellentes

Plumes aux sept étoiles

Pointe n° 408, EF, M et B.



Façon recherchée — Qualité supérieure.

PRIX MODÉRÉS (S 1120 G)

Se vendent dans toutes les bonnes papeteries.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets	Lavabos-commode marbre	Ameublements de salon,
75, 85 à 130 fr.	55, 65 à 75 fr.	Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets	Lavabos simples, marbre	Ameublements de salon,
38, 48 à 68 fr.	22, 25 à 45 fr.	Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives	Armoires à glace,	Ameublements de salon,
100, 115 à 125 fr.	120 à 180 fr.	Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin	Commodes massives	Canapés divers
30, 60 à 75 fr.	50 à 75 fr.	20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

FÆTISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE
LAUSANNE ET VEVEY

L'ORPHÉON DES ÉCOLES

N°	A 2 voix	Prix nets	N°	A 3 voix	Prix nets
1.	<i>Bischoff, J.</i> , La Fileuse (Major David)	0,15	24.	<i>Kling, H.</i> - <i>Weber, Freyschütz</i> : Cueil- lons la fleur	0,25
2.	<i>Kling, H.</i> , Dieu qui gardes la patrie	0,25	25.	" " " Devant la jeu- nesse	0,25
3.	<i>Kling, H.</i> , Pastorale	0,25	26.	" - <i>Donizetti</i> , Fille du Régiment: Prière	0,25
4.	" L'Oraison Dominicale	0,25	27.	" - <i>Auber</i> , La Muette de Portici: Prière	0,25
5.	" Soyons unis	0,25	28.	" - <i>Mendelssohn</i> , Ebe. Trio des anges	0,25
6.	" Solitude	0,25	29.	" - <i>Boieldieu</i> , Dame blanche: Chœur des montagnards	0,25
7.	" La Fileuse	0,25	30.	" " " Chœur des ménestrels	0,25
8.	<i>North, C.</i> , 6 chants de Noël	0,25	31.	" " " La vieille Berner Marche	0,25
9.	<i>Bischoff, J.</i> , La Fileuse	0,25	32.	" <i>Spahr</i> , Puissance de Dieu	0,25
10.	<i>Kling, H.</i> , Chant de Noël	0,25	33.	<i>Kling, Kreutzer</i> , Une nuit à Grenade: Chœur pastoral	0,25
11.	<i>Chassain, R.</i> , La Noël des petits enfants	0,25	34.	" " " Sur la montagne	0,25
12.	<i>North, C.</i> , La-haut	0,25	35.	" " " Prière du soir	0,25
13.	" La Chanson des étoiles	0,25	A 2 voix		
14.	" Les Chanteurs des Alpes	0,25	36.	<i>Mendelssohn</i> , Songe d'une Nuit d'été: Hymne de joie (sur la Marche nuptiale) avec accompagnement de piano	0,50
15.	" Les Clochettes bleues	0,25	37.	<i>Kling, A.</i> , Fils. L'Avalanche. Scène alpestre	0,50
16.	" Le Chasseur suisse	0,25	38.	<i>Adam, A.</i> , Cantique de Noël	0,25
17.	" Le Livre de la vie	0,25	39.	" " " Les enfants du pays	0,50
18.	<i>Kling, H.</i> - <i>Mozart</i> , Flûte enchantée, Hymne	0,25	40.	<i>Mayar, G.</i> , Les cadets suisses	0,30
19.	" " " La fée du logis	0,25	A 3 voix égales		
20.	" " " Pour avoir un char- me vainqueur	0,25	41.	<i>Hochstetter, C.</i> , Op. 22. L'Harmonie. 12 mélodies originales	0,50
21.	" " " Bientôt s'enfuira notre enfance	0,25			
22.	" " " Charmante musi- que	0,25			
23.	" " - <i>Weber, Freyschütz</i> , C'est la voix	0,15			

Répertoire Choral

Collection de nouveaux Chœurs à 4 voix d'hommes

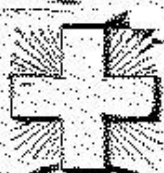
CHŒURS A 4 VOIX MIXTES

Tres grand choix

ECHOS DU LÉMAN. — Chœurs à 4 voix mixtes

Vol. I, religieux. — Vol. II, divers.

Envois en examen par retour du courrier. — Grand rabais par quantité.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Écoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâtée, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Nèrrière.

Fribourg : A. Perriard, inspecteur scolaire, Belfaux.

SECTION VAUDAISSE : U. Gail-land, inst., St-Barthélemy.

VAUD : E. Savary, instituteur, Châtel-de-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse.

5 fr.

Etranger.

fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
renseigner
les annonces :

LIBRAIRIE P. PAYOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Bosler , William, prof.	Genève.	MM. Dériaz , J.	Dizy.
Groscurin , L., inst.	Genève.	Cornamuraz , F.	Trey.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Rochat , P.	Yverdon.
Jura Bernois.		Jayet , L.	Lausanne.
MM. Mercerat , E., inst.	Sauvillier.	Visinand , L.	Lausanne.
Duvolsin , H., direct.	Delémont.	Cloux , F.	Essertines.
Schaller , G., direct.	Porrentruy.	Falletiaz , G.	Gimel.
Gylam , A., inspecteur.	Corgemont.	Lambert , T.	Candice.
Baumgartner , A., ins.	Blance.	Briod , E.	Fey.
Neuchâtel.		Martin , H.	Ménières.
MM. Grandjean , A., inst.	Lozin.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.	Neuchâtel.	M. Fritsch , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweizer Lehrer-</i>	
M. Genoud , Léon, directeur.	Fribourg.	<i>verein</i> .	Zürich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller		MM. Perrin , Marins, inst.	
l'Etat, prés. honoraire.	Lausanne.	<i>président</i> .	Lausanne.
Gagnaux , L., syndic,		Sonnay , instituteur,	
président effectif.	Lausanne.	<i>secrétaire</i> .	Monthlésson
Burdet , L., instituteur,			Lausanne.
vice-président.	Létray.		

AGENCE DE PUBLICITE

H

aassenstein &

Vogler

Téléphone

LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11
(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

Announces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUTS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

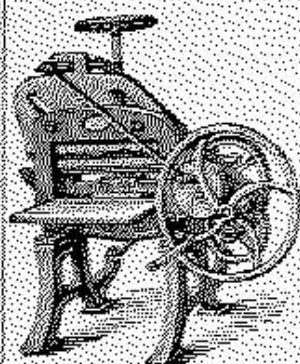
DISCRETION — CÉLÉRITÉ

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C^o, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES

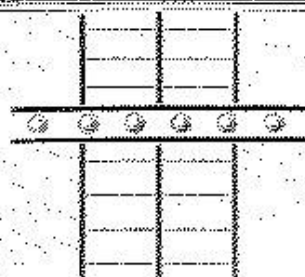


Amidon et
Colle forte

INSTALLATION COMPLÈTE

avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,
Ciseaux, Fécule, etc.

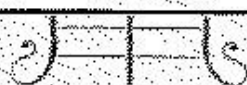
SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
Certificats à disposition.



Plumes Pestalozzi



Adoptées par les Ecoles de
Zurich.



F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Ouvrages recommandés aux bibliothèques populaires.

Au Foyer romand. Etrennes littéraires pour 1900. (Sous presse.)	3 50
Notre père qui êtes aux cieux! Roman par F. Kaiser. (Sous presse.)	3 50
La revanche du passé. Roman par Eugénie Pradez. (Sous presse.)	3 50
L'Inquiet. Roman par S. Cornut	3 50
Roberte. Roman par L. Bairagan	3 50
La Terre qui meurt. Roman par Bazin	3 50
Contes de bonne Perrette. Illustrations de Valliemin	3 —
Paix universelle. Roman par L. Couperus	3 50
Un oncle à tout faire. Roman par R. Dombre	2 —
Le Ferment. Roman par Ed. Estaunié	3 50
Dernière cartouche. Roman par Mary Floran	3 50
Des Ombres qui passent. Roman par Harraden	3 50
Annunziata. Roman par Maryan	3 —
Voyage idéal en Italie. L'art ancien et l'art moderne, par Jean Schopfer	3 50
Les Anglais aux Indes et en Egypte. par E. Aubin	3 50
Les Chinois chez eux, par Ed. Bard. Avec 12 planches hors texte	4 —
En Indo-Chine (1894-1895), par le comte Barthélemy. Avec illustrations	4 —
Notes de voyage. Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre, par Th. Benizou	3 50
Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813), par P. Cottin	3 50
A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons, par Ed. Demolins	3 50
A Madagascar, hier et aujourd'hui, par Mme Elise Escande	2 50
Le corps et l'âme de l'enfant, par le Dr. de Fleury	3 50

PUPITRES HYGIENIQUES A. MAUCHAIN GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté $\oplus$ 3925 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire
dans chaque localité. S'entendre
avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec
banc : fr. 45.—.

Même modèle pour
filles mais avec chaise :
fr. 45.—.

Attestations et prospectus
à disposition.

Seule médaille d'or
dérivée au mobilier
scolaire. Exposition na-
tionale, Genève 1896.

